



L'île de beauté à moto

12 jours de ride exceptionnelle sur les belles petites routes de Corse. Un roadtrip ou voyage moto rime aussi avec farniente.

Samedi : MARSEILLE – Bateau pour la Corse – Ajaccio

« *La Méditerranée* »

Accueil à votre arrivée à l'aéroport de Marseille – Récupération des motos au local Road2luxe et petite ride en bord de mer jusqu'à Marseille où vous attendra le bateau pour une traversée de nuit jusqu'à Ajaccio.

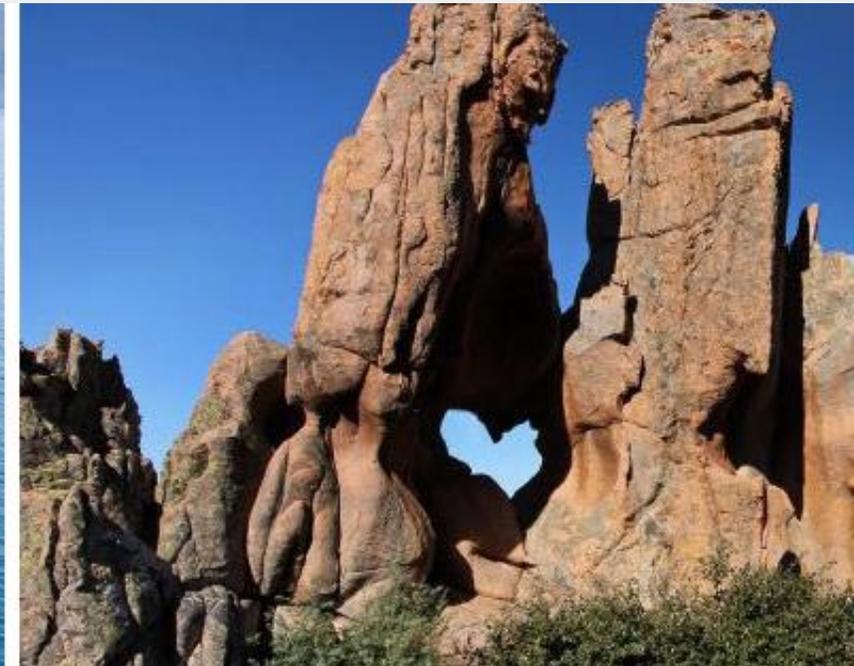


Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi :

« du Golfe d'Ajaccio à la Réserve de Scandola »

4 jours pour découvrir en profondeur les riches paysages de mer et de montagne de l'Ouest de la Corse

*Hébergements et petit-déjeuner en hotel ** dans le Parc Naturel Régional de Corse*



Nuits dans le petit village de Pollogio

Hébergement et petit-déjeuner dans un hôtel-restaurant ** au cœur du Parc Régional de Corse.



Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche :

« de Cucuruzzu à Bonifacio »

Belles journées de ride sur les routes de la Corse du Sud, toujours entre mers et montagne



Nuits à Sartène « la plus Corse des villes corses »

Hébergement et petit-déjeuner en hôtel***



Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :

« Tout part de Corte »

A la découverte du centre et du Nord de la Corse à travers les paysages sauvages de la Castiniglia et du Cap Corse



Nuits dans les Gorges de la Restonica

Hébergement et petit-déjeuner en hôtel***

Nuit du jeudi dans le bateau Bastia-Marseille



Vendredi :

« une dernière ride en Provence »

Une fois n'est pas coutume, nous vous réservons la plus belle des ballades pour ce dernier jour de ride au cœur de notre Provence. Retour des motos le vendredi soir.

Nuit en hôtel + petit-déjeuner *** à proximité de l'aéroport Marseille Provence



Tarif du circuit « liberté » 14j/14n L'île de Beauté à moto

Du 14 avril au 28 avril 2018

Du 21 avril au 05 mai 2018

Du 13 octobre au 27 octobre 2018

Pilote : 3500 Euros - 5145 CAD

Passagère : 1499 Euros – 2203 CAD

Total : 4999 euros – 7348 CAD

Du 12 mai au 26 mai 2018

Du 26 mai au 09 juin 2018

Du 15 septembre au 29 septembre 2018

Pilote : 3850 Euros – 5659 CAD

Passagère : 1659 Euros – 2438 CAD

Total : 5509 euros – 8098 CAD

Notre tarif inclut :

- **14 jours de location d'une moto de Grand Tourisme (km illimité) et assurance tous risques** (caution/franchise : 3200 euros) – Age minimum 25 ans / permis moto depuis plus de 3 ans + **circuit chargé sur GPS + road-book papier**
- **11 nuits en hôtel 2 et 3 étoiles** avec petit déjeuner + 1 nuit en hôtels 4 étoiles avec petit déjeuner
- **Les traversées de nuit Marseille-Ajaccio et Bastia Marseille** en cabine privée avec petit déjeuner
- **La garantie d'une ride au doux rythme de la Corse !**
- Toutes les taxes et TVA sur les services

Ce tarif n'inclut pas :

- Votre transport pour vous rendre jusqu'à notre agence de location à l'aéroport de Marseille
- Les repas autres que les petit-déjeuner
- L'essence de la moto de location
- Tout ce qui n'est pas explicitement écrit dans le paragraphe « Ce tarif inclut »

INFORMATIONS ET INSCRIPTION : info@road2lux.com ou demandez Joël au 09 82 59 15 12

Conditions Particulières de Vente

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription entraîne la signature d'un bulletin d'inscription. A défaut de dispositions contraires figurant sur le bulletin d'inscription, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans cette brochure sont contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Pour être confirmée, toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait, les frais d'annulation prévus par les présentes conditions.

En cas d'inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du voyage sera dû à l'inscription.

2. PRIX

Les prix figurant dans cette brochure sont ceux en vigueur lors de l'élaboration de la présente brochure au 06/01/2017 et sont établis en fonction notamment :

du cours des devises entrant dans la composition du prix.

Avant la signature du bulletin d'inscription, nous nous réservons la possibilité de répercuter exceptionnellement et dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 toute hausse de ce poste.

3. MODIFICATION PAR LE CLIENT

Tout report de date, tout changement de type de transport et/ou de ville de départ et/ou d'arrivée, tout changement d'itinéraire est considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription et entraîne la facturation de frais d'annulation comme prévu à l'article 6.

4. CESSION DU CONTRAT

Toute cession entraîne les frais suivants à acquitter par le client :

Jusqu'à 31 jours avant le départ : 250€ par personne.

Moins de 30 jours : 350 € par personne plus le coût d'émission de nouveaux titres de transport.

5. NOM DES INSCRITS

Les noms et prénoms communiqués au moment de la réservation et figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoirement et précisément ceux figurant sur les passeports valides au moment du voyage. A défaut, toute modification sera considérée comme une cession de contrat (Se reporter à l'article 4).

6. CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation par le client de son inscription entraîne l'exigibilité des frais suivants :

A plus de 90 jours : 150 € de frais de dossier

Conditions Particulières de Vente

De 90 à 61 jours : 15 % du montant total de l'inscription

De 60 à 31 jours : 30 % du montant total de l'inscription

De 30 à 21 jours : 60 % du montant total de l'inscription

De 20 à 8 jours : 80 % du montant total de l'inscription

A partir de 7 jours : 100 % du montant total de l'inscription

7. ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du circuit est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des inscrits. De même si l'annulation du circuit intervient pour insuffisance du nombre de participant à 60 jours du départ et au-delà.

8. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les passagers, même mineurs, doivent être en possession de leur propre passeport valide pour toute la durée de leur voyage. Les formalités administratives indiquées dans cette brochure s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Le client doit impérativement vérifier auprès des ambassades et consulats si sa situation personnelle ou celle des autres passagers, et particulièrement les enfants, ne relèvent pas de formalités particulières.

9. DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Le défaut d'enregistrement à l'aéroport ou au port de départ occasionné par un passeport périmé ou non présenté, des formalités administratives non respectées, un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre quelle que soit la cause, n'entraîne pas la responsabilité de SAS Road2luxe et les frais d'annulation sont exigibles. De même si les nom et prénom figurant sur le titre de transport et recopiés à l'identique du bulletin d'inscription diffèrent des nom et prénom figurant sur le passeport.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite à un défaut d'enregistrement au départ, les compagnies aériennes annulent systématiquement le vol retour.

10. LOCATION D'UN VÉHICULE

Pour toute location, le jour de la prise en main du véhicule, le conducteur doit obligatoirement :

être âgée de 21 ans ou plus,

présenter son passeport valide,

présenter son permis de conduire national dont la catégorie devra être adaptée au véhicule loué,

disposer d'une carte bancaire Visa, Master Card ou American Express sur laquelle sera prélevée une caution (2500\$) .

11. HÉBERGEMENT

Les chambres communicantes ou côte à côte ne peuvent pas être garanties lors de la réservation. Selon la réglementation hôtelière internationale, le jour de départ, les chambres doivent être libérées avant midi même si le départ a lieu dans la soirée. De ce fait, le jour de l'arrivée les chambres sont généralement libres à partir de 15 heures. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets ou vêtements perdus ou oubliés au cours du voyage.

Conditions Particulières de Vente

12. LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de force majeure entraînant des retards, des modifications, voire des annulations. L'organisateur s'efforce de trouver des solutions de remplacement sans aucun dédommagement possible.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas d'accident de la circulation. Chaque conducteur/pilote est seul responsable de sa sécurité.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de vol, dégradation partielle ou totale du véhicule mis à sa disposition.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement pour toute conséquence liée au non-respect des règles et des lois en vigueur dans le pays visité (code de la route, transport/cession/usage de substances illicites...)

13. SERVICE APRÈS-VENTE

Toute défaillance dans l'exécution du contrat constatée sur place par les clients doit nous être signalée le plus tôt possible, par écrit, sous pli recommandé et avec les pièces justificatives, au maximum 7 jours après le retour. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible d'intervenir auprès de nos fournisseurs. Une prestation non consommée du fait du client ne peut être remboursée.

14. JURIDICTION

En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal d'Aix en Provence est compétent.

SAS Road2luxe - immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 523 814 770
Immatriculée aux Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours sous le numéro
IM013150003 auprès d'Atout France
Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS - France L'assurance
de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GENERALI IARD, 7
BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS, FRANCE

MOTOS DISPONIBLES





Partez voir ... **La CORSE.** Une formidable expérience de voyage basée sur **le fun, la liberté et les amis**

Road2luxe est née de ma passion pour les voyages en moto ; l'envie journalière de rouler sur ces **routes panoramiques**, le besoin de le partager...

Rider, c'est beaucoup plus que découvrir des nouveaux lieux, c'est beaucoup plus que faire de nouvelles rencontres entre motards passionnés. Rider, c'est ressentir en deux-roues, l'insensé en 4 !

Venez partager l'expérience Road2luxe !

Joël RAGU
Président de Road2luxe